

## Règlement du tournoi du Smashing Club Le Roeulx

Du 19 mars au 29 mars 2026

1. le tournoi se déroule sous le patronage et selon les règles de l'A.F.T.
2. Les matchs auront lieu sur 2 terrains en red cort intérieur et 2 terrains en brique pilée intérieur  
Si le juge-arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourront avoir lieu dans des installations extérieures au club.  
Les rencontres se disputeront en 2 sets gagnants.
3. Les inscriptions se font sur le site [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) et seront définitivement clôturées le mardi 17 mars à 20h.  
Le tirage au sort aura lieu le MARDI 17 Mars .
4. Le droit d'inscription doit être acquitté avant le 1er match.  
Il est fixé à 15 euros en simple , 12 euros en jeunes (paiement en ligne).
5. Toute inscription est définitive. Le droit d'inscription reste dû, même si le joueur ne se présente pas au tournoi.
6. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter les inscriptions et de supprimer une catégorie qui ne réunirait pas assez de participants. Il se réserve également le droit de refuser une inscription sans devoir justifier sa décision.
7. Tout joueur doit se munir de 4 balles en bon état et être présent 15 minutes avant l'heure.
8. Chaque joueur devra être présent à l'appel de son match sous peine de scratch.
9. Chaque joueur devra prendre connaissance de son horaire et le confirmer via le site internet [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be)  
Tout horaire établi ne sera plus modifié.
10. Les joueurs peuvent être amenés à disputer plus d'un match par jour selon les disponibilités.
11. Les joueurs doivent être libre le jour des finales dès 9h , avoir des disponibilités les 2 derniers jours et également obligation d'être disponible minimum 1 jour le premier week end du tournoi.
12. La remise des prix aura lieu Apres chaque finale
13. Le juge arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
14. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser une inscription

J.A Stephane Meurant